

## Appel à candidatures /

### Huit contrats post-doctoraux sont ouverts au concours

2020

**Date limite : le 3 septembre 2019**

Le Laboratoire d'excellence « Création, Arts, Patrimoines » (Labex CAP), annonce, pour sa dernière campagne, le recrutement par voie de concours de huit chercheuses / chercheurs de niveau post-doctoral, pour une période d'un an.

#### **I. Conditions générales**

L'hypothèse méthodologique du Labex CAP consiste à rapprocher, par des travaux de recherche communs, les équipes universitaires et les équipes des institutions conservant, divulguant et exposant des collections et des fonds patrimoniaux. Dans ce contexte de décloisonnement institutionnel et disciplinaire, les corpus choisis et les objets de recherche concernent les **interactions entre création et patrimoines**.

A la fois observatoire et laboratoire expérimental, le Labex CAP étudie les arts, la création et les patrimoines et les prend comme points d'appui pour comprendre et accompagner les mutations de la société contemporaine, connectées à la mondialisation de la vie économique et des moyens de communications mais aussi des cultures. Ainsi, le Labex CAP mobilise des compétences scientifiques variées, dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'anthropologie culturelle, de l'architecture et du patrimoine, du cinéma, des études musicales, des études théâtrales, de la poétique, de la sociologie de l'art, des théories esthétiques et de la philosophie de l'art, de l'histoire de la matérialité et des techniques.

Le jury pluridisciplinaire, composé des membres du Conseil et du Bureau du Labex, sélectionnera les huit projets de recherche les plus pertinents et originaux, proposant des **définitions scientifiques nouvelles**, en lien avec les thématiques du Labex CAP.

Les candidats sont priés d'informer les responsables des institutions de rattachement souhaitées (directeur/directrice de laboratoire ou représentant-e au sein des instances du Labex, *sans leur demander de lettre formelle*), lors de la préparation de leurs projets, et de concevoir la rédaction de ces derniers en accord avec la politique scientifique générale du Labex CAP.

#### **II. Conditions d'éligibilité**

- Doctorat : thèse soutenue après le **01/09/2014**.
- Age : ce concours s'inscrit dans la perspective des concours « jeunes chercheurs », moins de 38 ans (cela signifie 37 ans au moment du dépôt de candidature).
- Statut : une personne en poste (secondaire ou supérieur, France ou l'étranger) ne peut être recrutée.
- Candidature : il est à noter qu'un candidat qui a postulé les années précédentes, sans être auditionné, peut se représenter au concours. En revanche, un candidat qui a déjà été auditionné, ne peut resoumettre une proposition.

#### **III. Calendrier de recrutement**

- Date de lancement du concours : le 11/06/2019
- Date de clôture du dépôt des candidatures : le **3 septembre 2019**
- Phase d'admissibilité : le 17 octobre 2019
- Phase d'admission (auditions) : le **7 novembre 2019**

#### **IV. Durée du recrutement et date de prise de fonction**

- Les contrats proposés sont d'une durée d'un an
- La prise de fonction s'effectuera à partir du **2 janvier 2020**

## V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature complet devra être envoyé au plus tard le 3 septembre 2019 à 16h00 à l'adresse suivante : [labex-cap@univ-paris1.fr](mailto:labex-cap@univ-paris1.fr)

Afin de simplifier la procédure de réception et de traitement des dossiers, veuillez envoyer l'ensemble des pièces relatives à votre candidature en un seul fichier PDF (Nom\_Prénom.pdf), en les classant dans l'ordre de la liste ci-dessus. Veuillez à optimiser la taille et la résolution de vos fichiers. Si cela est possible, il serait préférable que l'ensemble de votre dossier de candidature n'excède pas 5 Mo et, au maximum, 10 Mo.

Le dossier comprend :

- page de titre : nom, prénom ; titre (explicite) du projet ; institutions de rattachement demandées (unité d'accueil principale et unité d'accueil secondaire, c'est-à-dire un laboratoire ou un département de musée, membres du Labex CAP (liste des partenaires ci-jointe). *Il est à noter que le laboratoire où le candidat a soutenu sa thèse ne peut être choisi comme laboratoire d'accueil*) ; établissement d'origine (soutenance de la thèse)
- le projet de recherche rédigé en langue française (12 000 signes maximum, notes comprises)
- un curriculum vitae et une liste des publications
- le diplôme de doctorat
- le rapport de soutenance (si la thèse est soutenue en France), tamponné à toutes les pages par l'ED
- une lettre de motivation
- une publication significative (PDF)
- deux lettres de recommandation au moins rédigées par des chercheurs et des personnalités reconnues du monde des arts et de la création

*NB : Chaque dossier est évalué par deux experts extérieurs au Conseil et au Bureau du Labex. Le Conseil et le Bureau siègent en jury lors des phases d'admissibilité et d'admission. Les expertises et le contenu des délibérations ne sont pas communiqués aux candidats.*

## VI. Obligations de services et participation aux travaux du laboratoire

En plus du projet de recherche personnel sur lequel ils auront été sélectionnés, les jeunes chercheurs prendront part aux microprojets et aux activités du Labex. A concurrence de deux/cinquièmes de leur temps de travail, ils contribueront notamment à l'organisation et à la réalisation des actions de valorisations telles que ateliers, rencontres, journées d'étude, et à l'enrichissement des supports de communication (site web, plaquettes ou documents de présentation) ainsi qu'à la vie du laboratoire / du département d'accueil. Ils organiseront ensemble le séminaire post-doctoral du Labex CAP.

Les post-doctorants exerceront leur fonction conformément à la [charte européenne du chercheur](#).

## VII. Résultats attendus

- le candidat s'engage, sous peine de remboursement de l'intégralité des traitements perçus, à rendre une étude de 40 pages (60 000 signes espaces compris) portant sur son sujet de recherche au 30/12/2020. Cette étude sera publiée dans les « Cahiers du CAP », revue du Labex (Éditions de la Sorbonne, Paris).
- le candidat organise, prend part et suit les séances de séminaire post-doctoral du Labex afin de présenter et de discuter collectivement son travail.

## VIII. Rémunération

Les recrutements se font sous la forme d'un contrat à durée déterminée à temps plein. Le candidat percevra une rémunération forfaitaire mensuelle brute exclusive de toute rémunération accessoire sur la base d'un temps plein d'un montant de **2 361.45 euros**.

## IX. Critères de sélection

Les contrats proposés s'adressent à de jeunes chercheurs. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de doctorat et pouvoir se prévaloir de premières réalisations dans le domaine de la recherche.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont :

- L'excellence scientifique du projet, son originalité, sa méthodologie, son adéquation avec les thèmes du Labex
- Le profil et les aptitudes du candidat (compétences scientifiques, expériences dans le domaine de la recherche, publications)
- Le caractère international des recherches (séjours d'étude, publications, compétences linguistiques)
- La pertinence des rattachements demandés

### **Contacts**

Clélia Simon-Henry, gestionnaire du Labex CAP : [labex-cap@univ-paris1.fr](mailto:labex-cap@univ-paris1.fr)  
(du 11/06/2019 au 17/07/2019, puis à partir du 26/08/2019)

Zinaïda Polimenova, chargée de pilotage du Labex CAP : [zinaida.polimenova@univ-paris1.fr](mailto:zinaida.polimenova@univ-paris1.fr)  
(du 11/06/2018 au 15/07/2018, puis à partir du 23/08/2019)